



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.580**

Séance publique du

17 octobre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20131017-31230- DE-1-1_0
Date de signature : 18/10/13
Date de réception : vendredi 18 octobre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A AIX-MARSEILLE  
UNIVERSITE - PARTICIPATION A L'ORGANISATION DE LA JOURNEE SANTE ETUDIANT  
DES SITES AIXOIS - EXERCICE 2013

Le 17/10/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/10/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Gérard GERACI, M. Eric CHEVALIER à Mme Charlotte BENON, M. Yannick DECARA à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Francis TAULAN, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Amaria MOHAMMEDI

Secrétaire : PAOLI Stéphane

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Jeunesse et Vie Etudiante  
Maison Aixoise de l'Etudiant

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 17/10/13

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Maryse JOISSAINS MASINI  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Christian LOUIT, M. Laurent DILLINGER

**Nomenclature** : 7.5 Subventions

**Politique Publique** : 15-DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A AIX-MARSEILLE  
UNIVERSITE - PARTICIPATION A L'ORGANISATION DE LA JOURNEE SANTE ETUDIANT  
DES SITES AIXOIS - EXERCICE 2013 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'année dernière la Ville a proposé aux étudiants une journée santé à l'Espace Enfance Jeunesse. De nombreux partenaires ont été accueillis sur différents thématiques organisées en pôle. La fréquentation de cette journée a été faible du fait de l'éloignement du site par rapport aux lieux d'études des étudiants.

Aussi, cette année, il est proposé de mettre en place une collaboration avec Aix-Marseille Université afin d'organiser avec eux une journée santé sur les sites aixois.

Cette journée santé étudiant programmée en novembre 2013 permettra de proposer diverses animations (stands, expositions, ateliers, mises en situations, animations et dépistages) pour sensibiliser chaque étudiant à l'importance de la prise en charge de sa santé.

Comme l'année précédente, des services de la Ville ont été invités à informer sur leur domaine de spécialité.

La subvention permettra de contribuer au financement des divers frais (achat petit matériel, locations éventuelles, petit déjeuner équilibré).

L'organisation conjointe de cette journée sur les sites aixois marque le début d'une collaboration étroite avec l'Université et permettra d'enrichir l'offre de services aux étudiants.

<b>Association</b>	<b>Dotation 2011 en euros</b>	<b>Dotation 2012 en euros</b>	<b>Proposition 2013 (CM du 17/10/2013)</b>
Aix Marseille Université	0	0	<b>2 000</b>

Cette attribution a été soumise à la Commission d'analyse en date du 24 septembre 2013

Aussi, Mes chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à Aix Marseille Université une subvention exceptionnelle, d'un montant de 2 000 euros (deux mille euros)

- **DIRE** que cette dépense sera imputée au budget 2013 sur la ligne 9223 6748 1225 qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.580 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A AIX-MARSEILLE  
UNIVERSITE - PARTICIPATION A L'ORGANISATION DE LA JOURNEE SANTE  
ETUDIANT DES SITES AIXOIS - EXERCICE 2013**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 42</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 1</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

M. Christian LOUIT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/10/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**